

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/42/T/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE FRONTALIER DE L'OBR A GISURU.**

**Date de Publication** : 07/4/2017  
**Date d'Ouverture des offres** : 8/5/2017

**1. OBJET DU MARCHE**

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de construction du Poste Frontalier de l'OBR à GISURU.

**2. FINANCEMENT DU MARCHE**

Le marché sera financé par le budget de l'Office Burundais des Recettes, exercice 2017.

**3. LIEU D'EXECUTION DU MARCHE**

Le terrain sur lequel le Poste Frontalier sera construit se trouve sur la frontière Burundo-Tanzanienne, plus précisément sur la Colline NKURUBUYE, Commune GISURU en Province de RUYIGI. Ce terrain a une forme qui ressemble à celle d'un parallélogramme et une superficie de 71 ares 18 ca.

**4. SPECIFICATIONS DU MARCHE**

- 4.1. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Publication Nationale (AAO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
- 4.2. Les travaux consistent à :
- Construire un Poste Frontalier de l'OBR comprenant essentiellement un bloc administratif, une partie du bloc logement pour 10 personnes, une partie du boc de hangars, un bloc servant d'archivage, d'abri pour le générateur et de logement pour les policiers ;
  - Aménager un parking et des espaces verts tout autour des blocs ;
  - Réaliser les réseaux ci-après :
    - ❖ Alimentation en eau potable par la technique de forage;
    - ❖ Installations sanitaires et de la plomberie, y compris une fosse septique, un puits perdu et un réservoir de stockage d'eau de secours de 5000 litres connecté au réseau;
    - ❖ Installations électriques, y compris celles des plaques solaires qui fourniront de l'énergie électrique de secours sans oublier d'équiper le site avec un groupe électrogène triphasé 13 KVA connecté sur le réseau ;
    - ❖ Exécuter le câblage pour les équipements informatiques.

- 4.3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués de trois lots et la durée de leur exécution ne dépassera pas les périodes bien précisées pour chaque lot, tel que spécifiés ci-dessous aux articles 5 et 6 du présent Avis d' Appel d' Offres.

## **5. ALLOTISSEMENT**

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués de trois (3) lots :

**Lot N°1:** Les travaux de construction des bâtiments servant de bureau, de salle d'archivage, de logement pour les policiers, d'abri pour le groupe électrogène, les travaux d'aménagement du parking et des espaces verts, les travaux de câblage informatique dans les bureaux, dans la salle de réunion et dans la salle d'archivage, les travaux d'installations sanitaires, des paratonnerres ainsi que les travaux d'installations électriques comprenant un groupe électrogène de 13 KVA et des batteries alimentées par des plaques solaires.

**Lot N°2:** Les travaux d'adduction d'eau potable par la technique de forage.

**Lot N°3:** Les travaux de construction du hangar N°2 et de la partie du bloc logement pour 10 personnes et le restaurant.

**NB :**

**1. Un soumissionnaire peut soumissionner pour un, deux ou trois lots et prétendre être attributaire de tous les lots auxquels il a soumissionnés ;**

**2. Comme il est prévue d'attribuer plus d'un lot à un soumissionnaire, en cas de soumission sur plus d'un lot, les lots seront attribués sur base de la combinaison des lots évaluée la moins disante par l'Autorité Contractante.**

## **6. DUREE D'EXECUTION DU MARCHE**

Chaque lot faisant objet du présent marché est à exécuter dans un délai maximum de quatre (04) mois, comptés à partir de la date de notification définitive.

**NB.** Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

## **7. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

7.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) possédant les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7.2 Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics de 2008.

## 8. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

8.1. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h00' et de 14 h 00' à 17h30', heure locale, au **Commissariat des Services Généraux de l'OBR situé au 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble VIRAGO sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 257 22 28 22 16.** Il peut être aussi consulté sur le site web de l'OBR, [www.obr.bi](http://www.obr.bi)

8.2. Il pourra être obtenu **au Service des Approvisionnements** de l'OBR sur **présentation d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (100.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04** (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.

8.3. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux et Personne Responsable des Marchés Publics à l'OBR.

## 9. REUNION D'INFORMATIONS ET VISITE DE SITE

Une visite du site où sera construit le Poste Frontalier de l'OBR à GISURU est prévue en date du 21/4/2017 à partir de 14 heures.

Au cours de cette visite, des précisions seront données aux soumissionnaires sur la nature et la description détaillée des travaux à faire sur place.

## 10. PRESENTATION DE L'OFFRE

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un, deux ou trois (03) lots pour le présent marché.

Pour chaque lot faisant objet de soumission, les soumissionnaires devront présenter leurs offres en 5 exemplaires dont un original et 4 copies tout en mentionnant clairement sur les exemplaires «**Offre technique**» ou «**Offre financière**»

**Pour chaque lot faisant objet de soumission, les offres doivent être présentées dans deux enveloppes différentes :**

- L'une contiendra l'offre technique portant clairement la mention « selon le cas suivi de « **LOT N°.... (Numéro du lot), selon le lot. Offre Technique, Lot N°...** »
- L'autre contiendra l'offre financière portant clairement la mention « **Offre Financière, lot N°...** »

**Pour chaque lot faisant objet de soumission, ces deux enveloppes doivent être placées dans une grande enveloppe extérieure portant mention « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE PREVUE LE 8/5/2017 à 10 heures, heure locale ».**

L'enveloppe extérieure ne doit comprendre aucun signe distinctif du soumissionnaire.

**Toutes les enveloppes, aussi bien intérieures qu'extérieures devront** porter le nom du projet, le titre, le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et le numéro du lot concerné tels qu'indiqués dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres ;

Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être accompagnées d'un bordereau d'achat du DAO en original octroyé par la BRB au cours du paiement du montant de cent mille francs burundais (100.000 FBU).

## **11. GARANTIE DE SOUMISSION**

Pour tous les lots faisant objet de soumission, les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont les montants sont fixés comme suit :

**Lot N°1** : Trois millions cinq cent cinquante mille francs burundais (3 550 000 Fbu).

**Lot N°2** : Trois cent cinquante mille francs burundais (350 000 Fbu).

**Lot N°3** : Un million cinq cent mille francs burundais (1 500 000 Fbu).

**NB**: Pour chaque lot, l'absence de la présente garantie de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre pour le lot concerné, lors de l'analyse des offres.

## **12. VALIDITE DES OFFRES**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite effective de dépôt des offres et cela pour chaque lot.

## **13. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES**

Toutes les offres préparées et présentées dans le strict respect du contenu de l'article 10 ci-dessus et devront être déposées sous-pli fermé au plus tard le ..8../5../2017 à **9 heures 30 minutes** précises, heure locale à l'adresse ci-dessous :

**Commissariat des Services Généraux de l'OBR**  
situé au 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble VIRAGO  
sis Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,  
B.P 3465 Bujumbura II,  
Tél : 22282146 ou 257 22282216

Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et sera par conséquent directement rejetée.

#### 14. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

Pour tous les trois (03) lots faisant objet de soumission, les offres seront ouvertes successivement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, **en date du 8/10/2017 à 10 heures, heure locale**» dans la salle des réunions de l'Office Burundais des Recettes sis à ROHERO, Immeuble VIRAGO, 1<sup>er</sup> étage, côté Est.

#### 15. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS OU D'ECLAIRCISSEMENTS

Des questions relatives au Dossier d'Appel d'Offres peuvent être adressées par écrit à l'Office Burundais des Recettes (OBR) au plus tard vingt et un (21) jours avant la date limite de remise des offres. Au plus tard dix jours (10) avant la date limite de remise des offres, l'OBR répondra à l'entreprise qui en a fait la demande et diffusera la même réponse à toutes les entreprises ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offres, sans toutefois identifier le demandeur.

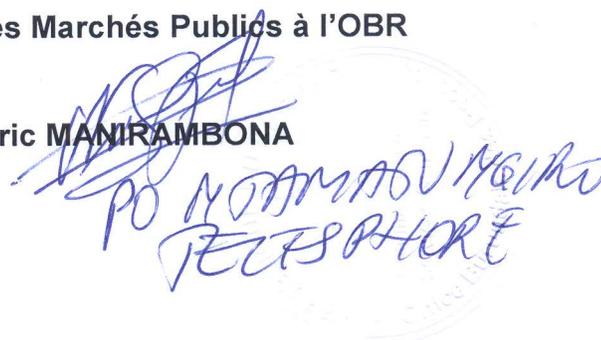
#### 16. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification et pour tous les lots seront la conformité de l'offre technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), la conformité au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre et à l'Offre financière la moins disante.

**Le Commissaire des Services Généraux et Personne**

**Responsable des Marchés Publics à l'OBR**

**Frédéric MANIRAMBONA**



PO NOMMÉ V. NGIRWA  
TELESOPHORE

Office Burundais des Recettes